COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 12 janvier 2023



Recensement de la population du 19 janvier au 25 février

Chaque année le recensement de la population est organisé par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population tiré au sort. Le recensement se déroulera du 19 janvier au 25 février.

Un courrier du maire informant du passage de l'agent recenseur sera distribué à chaque adresse concernée par le tirage au sort. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, vous remettra lors de son passage la notice sur laquelle figurera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Si vous le souhaitez l'agent recenseur peut vous aider. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur et afin qu'il ne se représente pas plusieurs fois à une même adresse, merci de répondre rapidement. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous habitez Limoges et vous souhaitez savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires ? Vous pouvez contacter la mairie au 05 55 45 65 99. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2023, rendez-vous sur le site *le-recensement-et-moi.fr.*

CES AGENTS MUNICIPAUX SONT LES SEULS HABILITÉS PAR LA MAIRIE:



Virgile Ansel



Françoise Bardot Valadon Renoir



Cécile Bertani Sainte-Claire Révolution



Le Colombier La Borie



Christelle Boulert Évelyne Boulesteix Les Ponts Le Sablard



Breton-Legros Vincent Auriol Mas Jambost Le Mas Bouyol



Jonathan Buge Le Gros Tilleul



Sandrine Cavalhac Le Mas Loubier La Brégère



Marie-Lyse Deconchat Louyat Étoile de Fontaury



Sandra Dussoubs Fustel de Coulanges Jules Ferry Durkheim



Éric Dutheil Carnot Cathédrale



Christophe Faure Le Sablard Portes-Ferrées Magret



Limoges, le 12 janvier 2023





Cathédrale Émailleurs



Patricia Ghislain Stéphanie Jaulhac Beaublanc Thuillat Montiovis Le Vigenal



Nacéra Khelil Ruchaud-Curie Puy Las Rodas



Jessy Lascaux Landouge Bellegarde



Franck Lhomond Les Galeries



Olivier Madehors Cathédrale Les Halles



Chloé-Rose Mantrant Le Grand Treuil Ester Cité de la Bastide



Sabrina Martin Le Puy Imbert Beaubreuil Les Homérides



Cyril Nicolas Montplaisir Les Coutures La Gare



Ismaël Paulino Les Charentes La Visitation



Didier Pouget Le Champ de Foire Beaunes-les-Mines



Corinne Ricoux Le Château d'eau Gérard Philippe ZI Nord



Benoît Roméo Les Charentes



Caroline Sébile Hôtel de Ville



Mounir Sissaoui ZUP de Corgnac Olivier de Serres Centre commercial Corgnac



Anthony Vennat Le Roussillon

Réservistes



Emmanuelle Desenfant



Mireille Guérin



Delphine Modard

Retrouvez le trombinoscope des agents recenseurs dans le magazine municipal Vivre à Limoges de janvier 2023 et sur <u>limoges.fr</u> rubrique « Fil infos ».



